

CONVOCACTION

Le 30 juin 2023, le Maire de La Ferrière-Aux-Etangs a convoqué le Conseil Municipal en réunion ordinaire pour le 5 juillet 2023 à 20h au lieu habituel des séances.

Ordre du jour

- Droit de préemption
- Adressage : dénomination des voies
- Adressage : noms des lieux-dits modifiés DGFIP
- Indemnité pour le gardiennage des églises communales
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- Modification créneau horaire garderie du soir
- Questions diverses

SÉANCE DU 5 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de La commune de La Ferrière Aux Etangs, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Vincent BEAUMONT, Maire.

Présents : Dominique GOURDOU, Betty GUÉRIN, Laurence LALÈS, Adjoints, Joseph COLIN, Jean-Marc RAOULT, Sylvie LBOUGRE, Flora BOURBAN, Laurence GOSSELIN, Karine ÉMERY-VALOI, Stéphane LUCAS, Luc GUILLEMINE, Chantal GOUAULT, Thierry OLIVIER, Caroline DELÉPINE (à partir de la délibération numéro 33), Angélique DOUILLET

Absents représentés : Dimitri LESAGE, Monique POUPIN, représentés par Laurence LALÈS et Dominique GOURDOU

Absent : Jean-Louis MARIE

Conformément à l'article 29 du Code Municipal Stéphane LUCAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

ADRESSAGE : DENOMINATION DES VOIES

31

VU les articles L.2121-29, L.2212-1, L.2212-2, L.2121-30 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.321-4 du Code des relations entre le public et l'administration,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 7 juin 2023 validant le principe de procéder à la dénomination des voies, au numérotage des adresses de la commune, et autorisant l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre,

Il est de la compétence du Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies publiques et aux voies privées ouvertes à la circulation. Concernant les voies privées fermées à la circulation, qui, en raison des adresses qu'elles desservent, pourraient être nommées, la décision revient aux propriétaires, en concertation avec la commune.

Les adresses sont utilisées pour de nombreux usages (livraisons, abonnement fibre, intervention des secours...) qui supposent qu'elles puissent être clairement identifiées. Les voies auxquelles sont rattachées les adresses sont nommées telles que décrites dans le tableau ci-dessous et leurs parcours définis dans les plans annexés à la présente délibération.

Pour répondre à l'ensemble des usages mentionnés ci-dessous, la commune a élaboré un plan d'adressage en nommant des voies, y compris des voies privées.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide, à l'unanimité, la création des voies avec les dénominations suivantes :

Nom de voie	Nom de voie
Chemin de la Blanchetterie	Impasse du Stade
Chemin de la Grange	Impasse Galicher
Chemin de la Morinière	Impasse Sainte Barbe
Chemin de la Plaine des Vingt-Huit	Lotissement le Clos Morin
Chemin de la Prise	Route de la Belgique
Chemin de l'Oratoire	Route de la Dauphinerie
Chemin de Persenne	Route de la Forêt
Chemin des Châtaigniers	Route de la Pilière
Chemin des Écureuils	Route de la Thierrière
Chemin des Landes	Route de l'Air du Bois
Chemin des Noës Rochues	Route des Fours
Chemin des Oiseaux	Route des Minières
Chemin des Ventes	Route des Novalles
Chemin des Villages	Route du Brûlé
Chemin du Beudet	Route du Puits Prâlon
Chemin du Parc	Rue de Bellevue
Chemin du Vallon	Rue de la Fieffe
Chemin Sainte Anne	Rue de la Guerdrière
Impasse de la Carrière	Rue de la Mine
Impasse de la Chapelle	Rue de la Noë
Impasse de la Griponnerie	Rue de l'Industrie
Impasse de la Vée	Rue de Vircoq
Impasse de l'Ancien Château	Rue des Castors
Impasse des Bataillères	Rue des Couturières
Impasse des Noisetiers	Rue d'Huchepie
Impasse des Sources	Rue du Bas Bourg
Impasse du Baurel	Rue du Pont Nord
Impasse du Cordonnier	Rue du Pont Sud
Impasse du Figuier	

- Valide, à l'unanimité, les voies déjà existantes suivantes :

Nom de voie	Nom de voie
Allée des Bouleaux	Rue de la Piscine
Chemin de la Bruyère	Rue de l'Épine
Cité de la Haie	Rue de l'Étang
Impasse de l'Ancrage	Rue d'Enfer
Impasse des Lilas	Rue des Cerisiers
Impasse des Pommiers	Rue des Chinois
Impasse du 220	Rue des Écoles
Impasse du Bois	Rue des Fougères
Impasse du Clos	Rue des Marronniers
Impasse du Ruisseau	Rue des Pins
Impasse Saint Éloi	Rue des Poiriers
Place de l'Église	Rue des Pruniers

Place Henri Buron	Rue des Tilleuls
Rue de Briouze	Rue des Violettes
Rue de Champsecret	Rue du Collège
Rue de Domfront	Rue du Muguet
Rue de Flers	Rue du Nord
Rue de la Colinière	Rue du Puits
Rue de la Ferté-Macé	Rue Nouvelle
Rue de la Mairie	Ruelle Loret

- Autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADRESSAGE : NOMS DE LIEUX-DITS MODIFIES DGFIP

32

VU les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-28, L.2121-29 et L.2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.321-4 du Code des relations entre le public et l'administration

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 7 juin 2023 validant le principe de procéder à la dénomination des voies, au numérotage des immeubles de la commune, et autorisant l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2023 décidant la dénomination des voies de la commune

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures propres à assurer la commodité de la circulation et que l'apposition de plaques indicatives du nom des rues et places publiques s'inscrit au nombre de ces mesures,

Il est rappelé aux membres du Conseil la délibération du 5 juillet 2023 approuvant la dénomination des voies.

Lors de l'élaboration de son plan d'adressage, la commune s'est aperçue que le périmètre de certains des lieux-dits identifiés par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) est erroné. Ainsi, elle rattache certaines parcelles (et donc adresses) à des lieux-dits qui sont différents de ceux connus par la commune. Par ailleurs, elle s'est aperçue que certains noms de lieux-dits, bien que le périmètre soit correct sont mal orthographiés.

La DDFIP accepte de corriger les noms des lieux-dits dans sa base de données à condition que la commune prenne une délibération précisant pour chaque parcelle sur laquelle se trouve une adresse :

- Le nom du lieu-dit tel qu'il est identifié par la DDFIP
- le nom du lieu auquel la commune estime que l'adresse appartient.
- La parcelle sur laquelle se situe l'adresse (numéro parcelle et section)

Par exemple, pour la parcelle AK 226 sur laquelle est positionnée l'adresse 1 Impasse du 220, la DDFIP lui rattache le lieu-dit Bois de l'usine-Sud alors que pour la commune, cette adresse parcelle doit être rattaché au lieu-dit Le Gué-Plat.

Voici les parcelles concernées comportant le nom du lieu-dit tel qu'il est identifié par la DDFIP, le nom du lieu-dit tel qu'il est identifié par la commune, la référence cadastrale de la parcelle :

Numéro Voie	Suffixe Numéro	Type Voie	Préfixe voie	Nom Voie	Nom du lieu-dit auquel la DDFIP rattache l'adresse	Nom du lieu-dit auquel la commune souhaite que l'adresse soit rattachée	Complément Adresse	Référence cadastrale (parcelle)
1		Impasse	du	220	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0226
1		Route	de l'	Air du Bois	L'AIR DU BOIS SUD	L'Air du Bois		1630000D0003
2		Route	de l'	Air du Bois	L'AIR DU BOIS OUEST	L'Air du Bois		1630000E0264

4		Route	de l'	Air du Bois	LE BOIS DES MINIERES SUD'E	Le Bois des Minières		163000AE0038
2		Impasse	des	Bataillères	LES BATAILLERES EST	Les Bataillères		163000D0023
16		Impasse	du	Baurel	BOREL	Le Baurel		163000D0177
165		Impasse	du	Baurel	BOREL	Le Baurel		163000D0170
1		Chemin	de la	Blanchetterie	LA COUPELLIERE-SUD	La Coupellière		163000E0506
1		Impasse	du	Bois	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0232
2		Impasse	du	Bois	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0230
3		Impasse	du	Bois	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0233
4		Impasse	du	Bois	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0231
5		Impasse	du	Bois	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0234
6		Impasse	du	Bois	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0236
1		Allée	des	Bouleaux	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0276
3		Route	du	Brûlé	LE BRULE - EST	Le Brûlé Est		163000E0111
5		Route	du	Brûlé	LE BRULE - EST	Le Brûlé-Est		163000E0103
8		Route	du	Brûlé	LA GRANGE	Le Mont Brûlé		163000AD0263
9		Route	du	Brûlé	LE BRULE - EST	Le Brûlé-Est		163000E0094
10		Route	du	Brûlé	LE BRULE-EST	Le Brûlé Est		163000E0327
11		Route	du	Brûlé	LE BRULE - EST	Le Brûlé-Est		163000E0093
18		Route	du	Brûlé	LE BRULE - OUEST	Le Brûlé-Ouest		163000AD0040
20		Route	du	Brûlé	LE BRULE - OUEST	Le Brûlé-Ouest		163000AD0372
1		Rue	des	Castors	LES LOGES MOULIN	Les Castors		163000AD0349
2		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0140
3		Rue	des	Castors	LES LOGES MOULIN	Les Castors		163000AD0352
4		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0138
5		Rue	des	Castors	LES LOGES MOULIN	Les Castors		163000AD0299
6		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0136
7		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0368
8		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0211
9		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0124
10		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0132
11		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0212
12		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0130
14		Rue	des	Castors		Les Castors		163000AD0364
1		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0224
2	BIS	Rue	de	Champsecret	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0238
2		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0185
3		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0225
4		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0245
5		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0104
6		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0244
7		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0103
8		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0159
9		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0102
10		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0135
11		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0101

12		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0134
14		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0133
16		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0132
18		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0131
20		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0130
22		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0129
24		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0128
26		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0227
28		Rue	de	Champsecret	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0190
30		Rue	de	Champsecret	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0226
1		Chemin	des	Châtaigniers	LA FIEFFE NORD	La Fieffe		1630000E0014
2		Chemin	des	Châtaigniers	LA FIEFFE OUEST	La Fieffe		163000AD0272
2		Rue	des	Chinois	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0074
4		Rue	des	Chinois	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0074
1		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0110
1	BIS	Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0108
2		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0214
3		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0111
4		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0093
5		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0112
6		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0092
7		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0113
8		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0091
8	BIS	Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0234
9		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0114
10		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0088
11		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0232
12		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0087
14		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0086
15		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0074
16		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0085
18		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0084
20		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0083
22		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0082
24		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0178
26		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0080
28		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0079
30		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0078
32		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0077
34		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0076
36		Rue	des	Écoles	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0075
1		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE-NORD	La Fieffe		1630000E0540
2		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE OUEST	L'Ancrage		163000AD0359
3		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE-NORD	La Fieffe		1630000E0540
4		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE OUEST	L'Ancrage		163000AD0412
5		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE-NORD	La Fieffe		1630000E0540
6		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE OUEST	L'Ancrage		163000AD0342

7		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE-NORD	La Fieffe		1630000E0541
8		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE-OUEST	L'Ancrage		163000AD0341
9		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE NORD	La Fieffe		1630000E0538
11		Rue	de la	Fieffe	LA FIEFFE-NORD	La Fieffe		1630000E0537
1		Impasse	du	Figuier	SAINTE ANNE	Huchepie		163000AB0279
2		Impasse	du	Figuier	SAINTE ANNE	Huchepie		163000AB0030
3		Impasse	du	Figuier	SAINTE-ANNE	Huchepie		163000AB0280
1		Route	de la	Forêt	BOIS DE L'USINE-NORD	Le Gué-Plat		163000AK0254
2		Route	de la	Forêt	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0229
3		Route	de la	Forêt	LES FOURS - NORD	Les Fours		163000AK0132
10		Route	des	Fours	VENTE BUNOUST	La Vente Bunoust		163000ZB0007
12		Route	des	Fours	VENTE BUNOUST	La Vente Bunoust		163000ZB0011
14		Route	des	Fours	VENTE BUNOUST	La Vente Bunoust		163000ZB0011
2		Chemin	de la	Grange	LE BRULE - EST	Le Brûlé Est		1630000E0456
3		Chemin	de la	Grange	LE MONT BRULE	Le Château d'eau		163000AD0162
4		Chemin	de la	Grange	LE BRULE - EST	Le Brûlé Est		1630000E0457
1		Impasse	de la	Griponnerie	LE PONT NORD	La Griponnerie		1630000B0814
3		Impasse	de la	Griponnerie		La Griponnerie		1630000B0814
5		Impasse	de la	Griponnerie	LE PONT NORD	La Griponnerie		1630000B0814
7		Impasse	de la	Griponnerie		La Griponnerie		1630000B0814
1		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0063
2		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0222
3		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0064
4		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0123
5		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0065
6		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0122
7		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0066
8		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0121
9		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0067
10		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0120
11		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0068
12		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0233
13		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0069
14		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0117
15		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0070
16		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0116
17		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0071
19		Rue	des	Marronniers	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0072
1		Route	des	Minières	LA FIEFFE SUD	Les Minières		163000AE0058
2		Chemin	des	Noës Rochues	LES PETITES NOS ROCHUES	Les Noës Rochues		1630000C0035
3		Chemin	des	Noës Rochues	L'AIR DU BOIS EST	L'Air du Bois Est		1630000C0139
3		Route	des	Novalles	LA CRIPONNERIE	La Griponnerie		1630000B0527
9		Route	des	Novalles	LES VILLAGES	La Rupinerie		1630000B0338
10		Route	des	Novalles	LA COUPELLIERE-SUD	La Coupellière		1630000E0506
33		Route	des	Novalles	L'AIR DU BOIS NORD	L'Air du Bois Nord		1630000B0691
34		Route	des	Novalles	LA COUPELLIERE-SUD	La Coupellière		1630000E0542

35		Route	des	Novalles	L'AIR DU BOIS EST	L'Air du Bois Est		1630000C0166
37		Route	des	Novalles	L'AIR DU BOIS EST	L'Air du Bois Est		1630000C0143
38		Route	des	Novalles	L'AIR DU BOIS OUEST	L'Air du Bois Ouest		1630000E0260
39		Route	des	Novalles	L'AIR DU BOIS (EST)	L'Air du Bois Est		1630000C0177
40		Route	des	Novalles	L'AIR DU BOIS SUD	L'Air du Bois Sud		1630000D0303
41		Route	des	Novalles	L'AIR DU BOIS EST	L'Air du Bois Est		1630000C0178
42		Route	des	Novalles	L'AIR DU BOIS SUD	Les Bataillères		1630000D0302
45		Route	des	Novalles	LES NOS ROCHUES	Les Noës Rochues		1630000C0122
47		Route	des	Novalles	LES NOS ROCHUES	Les Noës Rochues	Les Noës Rochues	1630000C0120
48		Route	des	Novalles	----	Le Haut Parc	Le Haut Parc	1630000D0417
49		Route	des	Novalles	LES NOS ROCHUES	Les Noës Rochues		1630000C0109
50		Route	des	Novalles	----	Le Haut Parc		1630000D0418
51		Route	des	Novalles	LES NOS ROCHUES	Les Noës Rochues		1630000C0108
1		Chemin	des	Oiseaux	LE BRULE - EST	Le Brûlé-Est		1630000E0092
5		Chemin	des	Oiseaux	LE BRULE - EST	Le Brûlé-Est		1630000E0452
7		Chemin	des	Oiseaux	LE BRULE - EST	Le Brûlé-Est		1630000E0453
13		Chemin	du	Parc	BEAU CLAIR	Beauclair		1630000D0268
2		Route	de la	Pilière	LE BRULE - EST	Le Brûlé Est		1630000E0460
1		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0031
2		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0036
3		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0034
4		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0039
5		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0033
6		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0040
7		Rue	des	Pins	LA DYNAMITIERE	Le Gué-Plat		163000AD0213
8		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0041
9		Rue	des	Pins	LA DYNAMITIERE	Le Gué-Plat		163000AD0356
10		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0042
11		Rue	des	Pins	LA DYNAMITIERE	Le Gué-Plat		163000AD0215
12		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0043
13		Rue	des	Pins	LA DYNAMITIERE	Le Gué-Plat		163000AD0216
14		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0044
15		Rue	des	Pins	LA DYNAMITIERE	Le Gué-Plat		163000AD0218
16		Rue	des	Pins	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0045
1		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0136
2		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0220
2	BIS	Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0229
3		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0137
4		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0231
5		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0142
6		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0230
7		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0222
7	BIS	Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0227

8		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0228
9		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0223
10		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0148
11		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0224
12		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0146
13		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0225
14		Rue	de la	Piscine	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0144
15		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-NORD	Le Gué-Plat		163000AK0251
16		Rue	de la	Piscine	LE STADE	Le Gué-Plat		163000AK0058
17		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0264
18		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-NORD	Le Gué-Plat		163000AK0216
19		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-NORD	Le Gué-Plat		163000AK0070
20		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-NORD	Le Gué-Plat		163000AK0217
21		Rue	de la	Piscine	CENTRE ADMINISTRATIF	Le Gué-Plat		163000AK0069
22		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-NORD	Le Gué-Plat		163000AK0218
23		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-SUD	Le Gué-Plat		163000AK0076
24		Rue	de la	Piscine	BOIS DE L'USINE-NORD	Le Gué-Plat		163000AK0219
1		Rue	du	Puits	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0037
2		Rue	du	Puits	LE BOIS DES MINIERES N O	Le Gué-Plat		163000AH0100
3		Rue	du	Puits	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0050
4		Rue	du	Puits	LE BOIS DES MINIERES- NORD-OUEST	Le Gué-Plat		163000AH0100
5		Rue	du	Puits	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0049
6		Rue	du	Puits	LE BOIS DES MINIERES N O	Le Gué-Plat		163000AH0099
7		Rue	du	Puits	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0048
8		Rue	du	Puits	BOIS DES MINIERES NORD OUE	Le Gué-Plat		163000AH0008
9		Rue	du	Puits	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0047
10		Rue	du	Puits	BOIS DES MINIERES NORD OUE	Le Gué-Plat		163000AH0009
11		Rue	du	Puits	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0046
1		Route	du	Puits Prâlon	LE PUIITS	Le Puits Prâlon		163000AE0159
2		Route	du	Puits Prâlon	LE PUIITS	Le Puits Prâlon		163000AE0164
2		Impasse	du	Ruisseau	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0240
4		Impasse	du	Ruisseau	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0240
6		Impasse	du	Ruisseau	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0240
8		Impasse	du	Ruisseau	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0238
10		Impasse	du	Ruisseau	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0242
1		Impasse		Saint Éloi	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0198
2		Impasse		Saint Éloi	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0198
3		Impasse		Saint Éloi	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0198
2		Chemin		Sainte Anne	SAINTE-ANNE	Sainte Anne		163000AB0074
12		Chemin		Sainte Anne	SAINTE-ANNE	Sainte Anne		163000AB0056
23		Chemin		Sainte Anne	SAINTE-ANNE	Sainte Anne		163000AB0271
27		Chemin		Sainte Anne	SAINTE-ANNE	Sainte Anne		163000AB0237
29		Chemin		Sainte Anne	SAINTE-ANNE	Sainte Anne		163000AB0236
31		Chemin		Sainte Anne	SAINTE-ANNE	Sainte Anne		163000AB0235

1		Impasse		Sainte Barbe	BELLEVUE	Les Castors		163000ZB0013
1		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0008
2		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0061
3		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0009
4		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0060
5		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0010
6		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0059
7		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0011
8		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0058
9		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0012
10		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0057
11		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0013
12		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0056
13		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0014
14		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0055
15		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0165
16		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0054
17		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0166
18		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0053
20		Rue	des	Tilleuls	LE GUE PLAT	Le Gué-Plat		163000AI0052
1		Impasse	de la	Vée	L'AIR DU BOIS NORD	L'Air du Bois Nord		1630000B0579
2		Impasse	de la	Vée	L'AIR DU BOIS EST	L'Air du Bois Est		1630000C0166
2		Chemin	des	Ventes	LES GRANDES VENTES	Les Ventes		1630000C0101
4		Chemin	des	Ventes	LES GRANDES VENTES	Les Ventes		1630000C0222
6		Chemin	des	Ventes	LES GRANDES VENTES	Les Ventes		1630000C0095
8		Chemin	des	Ventes	LES GRANDES VENTES	Les Ventes		1630000C0093
10		Rue	de	Vircoq	VIRCOQ	Le Mézeray		1630000B0410

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la modification des voies modifiées citées ci-dessus.

INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE

33

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Monsieur Jean LAILLE, préposé chargé du gardiennage de l'église, peut bénéficier d'une indemnité dont le montant a été revalorisé dans la circulaire préfectorale du 12 juin 2023.

Monsieur le Maire propose de lui attribuer cette nouvelle indemnité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une indemnité de gardiennage de l'église à Monsieur Jean LAILLÉ, dont le montant s'élève à 496.09 € par an, pour un gardien résidant dans la commune.

Les crédits suffisants sont prévus à l'article 6282 du budget communal 2023.

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2024

34

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal,

départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune de La Ferrière Aux Etangs, son budget principal et son budget annexe (CCAS).

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024.

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2024, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

J'ai donc l'honneur, Mesdames, Messieurs, de vous demander de bien approuver le passage de la commune de La Ferrière Aux Etangs à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2024.

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur Le Maire,

vu :

- L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- L'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,
- L'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

Considérant que la collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 développée à compter du 1er janvier 2024 et que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité :

- le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de La Ferrière Aux Etangs
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

MODIFICATION DU CRENEAU HORAIRE DE LA GARDERIE DU SOIR

35

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une rencontre avec les agents périscolaires de l'école de La Ferrière Aux Etangs. Elles expriment une difficulté récurrente dans leur fin de service de garderie du soir. Elles terminent leur service à 18h30. La fin de l'accueil est aussi à cette heure. Des parents d'élèves dépassent ce créneau. De plus, les agents ont un temps pour ranger leur lieu de travail.

Après avoir examiné les pratiques des accueils du soir sur les autres communes, Monsieur le Maire propose de modifier la fermeture de la garderie à 18h15, avec en cas de retard récidivant des parents d'élèves, l'application déjà mise en place, de la pénalité de 10€.

Les agents périscolaires termineront leur service à 18h30, après rangement de leur lieu de travail.

Ce sujet a été échangé lors de la Commission Education Jeunesse Citoyenneté Solidarité du 27 juin 2023.

Ce changement sera applicable dès la rentrée 2023 avec une communication auprès des parents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, la modification présentée ci-dessus.

ACQUISITION DU TERRAIN A COTE DU CIMETIERE

Comme précisé lors de la dernière réunion de Conseil, Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'une erreur dans l'acte d'échange foncier entre l'EHPAD et la mairie, en 2020, a généré la confusion à l'origine de cet acquisition foncière.

Afin que les élus puissent se prononcer en toute connaissance de cause, il leur est proposé de se retrouver sur place, en présence de la directrice et du président de l'EHPAD, juste avant la réunion de Conseil.

Les élus prennent acte de l'implantation de cette parcelle, et Monsieur le Maire précise qu'il soumettra aux élus cette transaction foncière à l'occasion d'une prochaine réunion, dès que le bornage aura été réalisé.

TERRAIN HUCHEPIE

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le terrain constructible de 1 609 m², situé à Huchepie, face au cimetière, et à proximité immédiate de l'IEM, est de nouveau libre à la vente, puisque le potentiel acquéreur n'a pas donné suite.

Dans ces conditions, il informe les élus qu'il va signer prochainement un mandat de vente auprès d'une agence immobilière.

ESTIMATION TERRAIN A LA FIEFFE MIS A DISPOSITION D'UN PARTICULIER

Pour faire suite à la réunion de Conseil du 12 avril 2023, Monsieur le Maire informe les élus qu'il a fait procéder à l'estimation du terrain d'environ 16 000 m², situé à la Fieffe, et mis depuis un peu plus de 20 ans, à disposition d'un particulier, à titre gratuit et moyennant entretien, sans que cette mise à disposition n'ait été contractualisée.

Considérant que ce terrain est valorisé entre 40 000€ et 45 000€, et considérant également qu'il ne présente pas d'intérêt majeur pour notre commune dans le cadre de nos projets futurs, Monsieur le Maire propose aux élus de le mettre en vente, en informant prioritairement l'actuel occupant.

Un élu fait savoir qu'il n'est pas favorable à cette vente. Une discussion s'engage alors entre les participants, et Monsieur le Maire précise que cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil.

ECOLE : RENTREE SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire informe les élus qu'à l'occasion du Conseil d'École qui a eu lieu le 22 juin dernier, la Directrice a fait état d'un effectif de 146 élèves, pour la rentrée de septembre prochain. Soit, avec la fermeture de la 9^{ème} classe, une moyenne de 18.25 enfants par classe.

PROJET DE LA FRICHE CORLET / CHANU : POINT SUR LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Monsieur le Maire informe les élus qu'une réunion de travail a eu lieu le 06 juin dernier, au cours de laquelle il a été confirmé que LOGISSIA démarrera les travaux de construction au mois de septembre prochain, pour une fin de travaux prévue en fin d'année 2024.

Concernant les travaux à charge de la commune réseaux (éclairage public et voirie), ils démarreront en janvier prochain, pour une réception à l'automne 2024.

ANNULATION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Compte-tenu des mesures de restrictions en matière d'arrosage, et de conséquences sur le fleurissement de notre commune dès l'an passé, Monsieur le Maire informe les élus que nous avons été amenés à revoir cette année ce fleurissement, tant au niveau du type de plants (moins d'annuelles, et davantage de vivaces), qu'au niveau d'une limitation des espaces plantés.

Cette année 2023 doit être une année d'expérimentation. Dans ces conditions, il précise que notre commune ne s'est pas inscrite au concours des villages fleuris. De même, dans la même logique, nous avons décidé de ne pas mettre en place le concours des maisons fleuries.

RECENSEMENT INSEE 2024

Monsieur le Maire informe les élus que le prochain recensement INSEE aura lieu en début d'année 2024. Il sera coordonné par Mesdames Betty GUÉRIN et Laurence LALES, assistées de 4 agents recruteurs.

ENTRETIEN DU CIMETIERE PAR L'AIFR

Monsieur le Maire précise qu'il a sollicité dernièrement les services de l'AIFR pour un désherbage manuel du cimetière.

Une autre journée est d'ores et déjà prévue en octobre prochain.

Par ailleurs, le responsable des services techniques participera à l'automne prochain à une journée de formation pour pouvoir utiliser des produits désherbants autorisés.

REEMPLACEMENT ARMOIRE ÉLECTRIQUE DÉTERIORÉE : COUT : 1294.56 €

Monsieur le Maire tient à attirer l'attention des élus sur les conséquences des incivilités et des dégradations des biens communaux. Ainsi, nous avons été amenés dernièrement à remplacer, rue de la Colinière, une armoire électrique qui a été volontairement détériorée. Le coût est de 1 294.56 €.

SAC D'HYGIENE CANINE

Dans le même esprit que ce qui vient d'être abordé précédemment, Monsieur le Maire informe les élus que, pour la seconde fois depuis le début de cette année, nous avons été amenés à commander des sacs d'hygiène canine, mis à disposition aux abords de l'étang.

Malheureusement, beaucoup de personnes s'en servent à d'autres usages, et dans ces conditions, Monsieur le Maire précise que nous ne procéderons pas, quoi qu'il arrive, à une 3^{ème} commande cette année. Pour information, le coût pour 2023 s'élève déjà à 1 150€.

AIRE DE JEUX GUE PLAT

Monsieur le Maire informe les élus qu'à la suite d'une visite annuelle de contrôle des jeux, sur l'aire de jeux du Gué-Plat, nous avons été obligés d'en déposer plusieurs.

Nous mesurons les conséquences sur les usagers, et entendons leurs demandes pour les remplacer au plus vite.

Pour autant, Monsieur le Maire rappelle que si notre budget est tout particulièrement contraint cette année, il conviendra de prioriser cet aménagement dès que possible, en repensant tout l'aménagement de cette aire de loisirs.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire Adjoint déclare la séance levée à 22h20.